

Le Comité régional,

Ayant examiné le rapport sur la santé des adolescents;¹

Rappelant diverses résolutions de l'Assemblée mondiale de la Santé relatives à la jeunesse, en particulier les résolutions WHA31.57, WHA38.22 et WHA39.14 sur les questions de santé intéressant directement la santé des adolescents;

Reconnaissant que les facteurs qui affectent la santé et le bien-être au cours de l'adolescence sont cruciaux dans le développement de l'adulte;

Notant l'augmentation importante en valeur absolue et relative des populations d'adolescents, surtout dans les pays en développement;

Notant avec inquiétude que les problèmes auxquels sont confrontés les adolescents sont de plus en plus nombreux, en particulier les questions biologiques, les problèmes liés à la vie sexuelle, les problèmes émotionnels et ceux qui découlent de leur propension à prendre des risques;

Attirant l'attention des Etats Membres sur la nécessité urgente de recueillir des données adéquates sur diverses questions de santé qui concernent les adolescents, à partir desquelles ils pourraient formuler des politiques et des programmes pour les soins aux adolescents;

1. DEMANDE aux Etats Membres:

1) de prendre les mesures appropriées pour obtenir des données de base sur les adolescents en ce qui concerne les maladies sexuellement transmissibles, les autres problèmes de santé, les grossesses et les schémas psychosociaux et comportementaux;

2) de désigner un point focal au ministère de la santé pour coordonner toutes les activités sanitaires au profit des adolescents;

3) de donner dans le secteur de santé une direction à suivre en termes de politique et de programmes au sens large, et d'amorcer diverses activités, comme l'éducation pour la santé, les services de conseil et l'ouverture de services de traitement et de réadaptation appropriés pour les adolescents, en faisant participer ces derniers aux activités chaque fois qu'il est possible;

2. PRIE le Directeur régional:

1) d'épauler les Etats Membres qui cherchent à créer des bases de données sur les diverses questions de santé des adolescents;

2) de stimuler la mise en place de services nationaux de soins aux adolescents;

3) d'encourager l'organisation d'activités de formation en cours d'emploi des diverses catégories d'agents de santé sur les questions de santé des adolescents;

4) de faciliter la mise au point de manuels didactiques et de guides qui pourraient être utilisés particulièrement au niveau périphérique du système de soins de santé.

¹ Document WPR/RC39/12.